

# TURNY >> Notre commune

**BULLETIN MUNICIPAL**  
N°16 - Janvier 2015

## Visite du Père Noël à Turny



**Voeux du Maire**





## Vos week-end plus cool !

Propriétaires de résidences secondaires, laissez aux autres le soin de préparer votre maison



- Attention de votre maison, ouverture des volets et fenêtres avant votre arrivée
- Mise au jour de vos droits mis au marche de votre frigo, renouvelage de celui-ci en fonction de votre âge de course
- Mise au marche du chauffage ou de la clim, orientation du feu de cheminée
- Arrosage, courtois
- Gestion de la réservation de votre location d'été ou de bois de chauffage
- Execution de vos déchets, poubelles, journaux, verre
- Vérification des stocks d'huile d'été de votre piscine

Deviz personnalisés

Genard Casaroli, 2015, avenue de la République - 89570 - 03 86 56 38 97 - 06 62 62 81 55 - genard.casaroli@orange.fr

## INFORMATIONS MAIRIE

[www.turny.fr](http://www.turny.fr)

Vous pouvez joindre le secrétariat de la mairie par mail à l'adresse [mairie@turny.fr](mailto:mairie@turny.fr)

**Mairie 03 86 35 10 99**

**Le secrétariat de mairie est ouvert :**

Lundi et Vendredi 9h -12h

Mardi et Jeudi 14h -17h

Mercredi et Samedi 10h -12h

Vacances scolaires : la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h

**Bibliothèque**

Mardi 14h -16h30

Mercredi 14h -17h

**Agence postale communale**

Lundi au vendredi

9h30 - 12h

Samedi 10h -12h

**Pompiers 18 ou 112**

**Gendarmerie 17**

**La forêt d'Orthe**

L'artisan de tous vos projets

## Charpente - Couverture

Maison à ossature bois (MOB) - Garage

Bâtiment Industriel, agricole et artisanal

Technologie photovoltaïque

Rénovation charpente et couverture

## Menuiserie artisanale

Porte - Fenêtre - Escalier

Placard - Portail

Maison Ossature Bois



La construction nouvelle génération

**03 86 35 29 52**

[contact@laforet-dorthe.com](mailto:contact@laforet-dorthe.com)



[www.laforet-dorthe.com](http://www.laforet-dorthe.com)

6, route des Chenesvières • 89570 TURNY



**EURL RAMILLON**

ENT. GÉNÉRALE DE RÉNOVATION  
MAÇONNERIE COUVERTURE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS  
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622,48 EUROS

89570 NEUVY SAUTOUR

03.86.43.48.66

[ramillon.xavier@orange.fr](mailto:ramillon.xavier@orange.fr)

## Hedou Funéraire

Turny - Saint Florentin



4, route de Chenesvières  
89570 Turny  
Tél. 03 86 35 02 08



7, rue du Faubourg Dilo  
89600 Saint Florentin  
Tél. 03 86 35 04 50

## FOURNIER FERMETURES

STÉPHANE FOURNIER

06 79 90 42 06

[fournier.fermetures@orange.fr](mailto:fournier.fermetures@orange.fr)

Menuiseries bois, alu, pvc  
Stores, Bannes, Volets roulants  
Vérandas, Baies vitrées  
Isolation  
Pose de plaques de plâtre  
Revêtement de sol et mur  
Portails, Clôtures

N° SIRET : 530 782607 0001  
Code APE : 4332A

Vie municipale.....	4
Communauté de Communes.....	11
Histoire Patrimoine .....	14
Fêtes et manifestations .....	16
Vie scolaire .....	20
Vie associative.....	21
Vie sociale .....	25



## Le mot du Maire



En ce début d'année, il est de tradition de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année. Aussi, permettez moi, au nom du conseil municipal, de vous souhaiter une bonne année, pour vous, et vos proches, qu'elle garde en vous des perspectives optimistes pour cet avenir incertain. On me taxe parfois de pessimisme, j'ai conscience des difficultés actuelles et m'attache à voir ou entrevoir des leviers d'améliorations pour préparer un avenir serein.

Nous vivons tous une période de turbulences où chaque décision impactant les années futures est chargée d'incertitudes. Il ne faut pas toutefois se cacher derrière la morosité ambiante, il nous faut continuer d'avancer, avec encore plus de prudence ; c'est pendant les crises qu'il faut préparer l'avenir. Nous n'oublions pas le quotidien et nous nous donnons les moyens de mettre en valeur le patrimoine qui est la trace du passé. Votre conseil municipal s'y active.

En effet, le projet de rénovation de nos bâtiments communaux est relancé et nous avons pris l'attache du CAUE (organe du Conseil Général) pour établir un pré-projet réaliste, modeste et fonctionnel. Chaque étape aura ses choix économiques et techniques.

L'entretien de nos voiries, gérées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la Communauté de Communes du Florentinois, a fait l'objet d'un état des lieux précis. Les dépenses estimées sont importantes et il nous faudra programmer, au niveau communautaire, l'urgence des entretiens et des investissements nécessaires. Une part de ces voiries est aussi de la compétence du Conseil Général. Nous ne sommes pas complètement désengagés de ce dossier, nous veillons et proposons pour plus d'efficacité.

En bordure de route, la liaison piétonne Bas-Turny/Turny est, après une pré-étude d'AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage), en cours de recherche d'un système simple et moins coûteux à réaliser.

L'Espace sportif des Maraults, après l'installation du terrain de boules, va être complété par des jeux pour enfants et quelques accessoires (plantations, tables, poubelles et range vélo) pour répondre plus parfaitement à un espace familial. C'est un lieu de cohésion sociale, comme le sont nos associations qui œuvrent pour le bien vivre ensemble. Leurs activités sont aussi le reflet de la vie de notre commune.

L'église reçoit beaucoup de visites ces derniers temps. Outre l'entreprise qui a effectué l'entretien des toitures, beaucoup de techniciens et experts passent à son chevet pour recenser ses atouts et dysfonctionnements dont vous trouverez tous les détails dans ce bulletin.

En cette fin d'année, nous avons maintenu les fêtes et cérémonies traditionnelles avec une vigilance encore plus grande et des économies possibles, au risque parfois de faire trop peu. Là aussi, nous ajustons en permanence les dépenses. Pour exemple, un spectacle de Noël le matin est presque moitié prix que l'après-midi, il nous a donc paru opportun de le proposer à ce moment là.

Il me reste à vous souhaiter une bonne année, soyez sûr de notre soutien, quand c'est possible, dans vos difficultés. Prenez soin de vous et de vos proches et soyez attentif à tous ceux qui vous entourent.

Bonne année à tous

**Stéphane Gallois**

### **BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE TURNY**

N°16 - Janvier 2015

Directeur de la publication  
Stéphane GALLOIS

Comité de rédaction  
Commission Communication  
Responsable Jean-Claude  
Chevalier

Réalisation  
Cathy Colin  
Isabel Ferraz

Photos  
Mairie de Turny  
Associations

Impression  
Mairie de Turny  
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :  
bim@turny.fr



## Les délibérations du Conseil Municipal

**L'intégralité des compte-rendus approuvés du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur le site internet [www.turny.fr](http://www.turny.fr)**

### Conseil municipal du 31 juillet 2014

Le compte-rendu du conseil municipal du 19 juin est approuvé.

La séance du 20 juin ne concernait que les élections sénatoriales. Pour rappel ont été désignés grands électeurs :

Titulaires : Stéphane Gallois - Gérard Assaya - Cathy Colin

Suppléants : Daniel Berchery - Jean-Claude Chevalier - Jean François Chollet

Informations diverses :

Terrains de boules et pétanque : le terrassement est fait, l'association Turny pétanque posera les entourages.

Parking cimetièrre : derniers travaux de terrassement faits. Reste l'intervention du paysagiste pour le grillage et les plantations.

Le matériel informatique est opérationnel.

La vente de la motopompe est en cours : 3 acheteurs potentiels.

Visite des bâtiments : les conseillers disponibles ont pu visiter les différents bâtiments communaux, une commission sera organisée en septembre pour présenter à nouveau l'étude Massonet des bâtiments.

PLU : la Préfecture demande de retravailler le PLU notamment de diminuer encore la surface prise sur les terrains agricoles en nous rapprochant des services urbanismes de la DDT. La problématique n'a pas été comprise. Il sera organisé, normalement fin août, une réunion pour informer les conseillers qui le souhaitent du dossier PLU et voir la marge de manœuvre possible afin d'organiser un rendez-vous avec les services de la DDT et le cabinet d'urbanisme Perspectives.

Liaison piétonne Bas-Turny : dans l'attente de devis d'assistance à maître d'ouvrage. 4 entreprises ont été contactées.

Monsieur le Maire demande d'ajouter 2 sujets à l'ordre du jour :

Changement des lavabos de l'école primaire

Dans le point 8, augmentation du temps travail d'un adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, ajouter : « Augmentation du temps travail d'un adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe »  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

### Communauté de Communes du Florentinois :

L'audit financier et organisationnel a été présenté au dernier conseil communautaire. Un exemplaire est disponible pour les conseillers en mairie.

Il étudie les atouts et contraintes de la CCF (techniques et financiers) et propose des perspectives de travail.

Un audit sur les routes communales (qui deviennent compétence communautaire) est en cours pour programmer les travaux d'entretien. Seule la bande de roulement des voiries communales revêtues est de la compétence de la Communauté de Communes.

Ramassage des ordures ménagères : le 31 décembre 2014 le Syndicat Mixte du Sud de la Forêt d'Othe cessera d'exister. C'est donc la CCF qui sera en charge des ordures ménagères à Turny.

Toute la communauté de communes va passer au ramassage au porte à porte. Un changement de jour de ramassage peut intervenir.

Il est envisagé de rester à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La redevance incitative sera envisagée dans un 2<sup>ème</sup> temps. Des explications sont données sur ses principes.

Les P.E.R. de l'aérodrome et du port de Saint-Florentin ont été modifiés.

La Communauté de Communes du Florentinois a dû adhérer au SCOT de l'Auxerrois suivant le périmètre départemental mis en place.

Une convention a été établie pour mettre à disposition de la Communauté de Communes du Florentinois du personnel de la commune de Saint-Florentin.

Un nouveau logo de la Communauté de Communes du Florentinois a été créé.

Une consultation a été lancée concernant le SPANC.

L'enjeu à venir est l'agrandissement de la CCF puisqu'il est envisagé de faire passer les communautés d'un minimum de 10 000 habitants à un minimum de 20 000 habitants.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé.

### **1/ ACHAT TONDEUSE**

Jean-Marc Suinot s'étant chargé du dossier prend la parole. Le service après-vente des 2 entreprises s'applique dans les mêmes conditions.

Alabeurthe	Ets Sera (Tonnerre)
modèle Kubota	Modèle Iseki
F2880 18 295 € HT	SF240 SD 20 900 € HT
F 3890 21 872 € HT	SF 310 OCC 22 500 € HT

# >> Vie municipale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à 13 voix pour, 1 voix contre D. Berchery et 1 abstention JP Charonnat, le devis des Etablissements Sera pour l'achat d'une tondeuse et broyeur Iseki SF 240 SD pour un montant de 20 900 € HT soit 25 800 € TTC.

## 2/ HORLOGE EGLISE

L'horloge actuelle ne fonctionne plus. Le mécanisme d'aiguille est hors d'usage.

Devis de Heur'Tech pour un montant de 1 485 € HT soit 1 782 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le devis Heur Tech pour le changement du mécanisme d'aiguilles et des aiguilles de l'horloge de l'église pour un montant de 1 485 € HT soit 1 782 € TTC.

Viviane Chaussin demande s'il y a possibilité de garder les aiguilles. Cela sera demandé à l'entrepreneur.

## 3/ REFORME DES STATUTS DU SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne)

Les statuts ont été réformés et le conseil municipal doit délibérer sur cette proposition de modifications des statuts qui doivent être approuvés.

Ces modifications concernent le bureau du syndicat et la compétence exercée dans les communes urbaines. Ces modifications de statuts n'ont que très peu d'influence sur la commune. En l'absence de délibération l'avis est réputé favorable sous 3 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) les modifications des statuts du SDEY concernant les modifications du bureau et les compétences obligatoires de gestion des communes sous régime urbain.

## 4/ RETROCESSION D'UNE SENTE – ANNULATION POUR MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 19/09/13

Ce sujet concerne la cession de la sente dite ruelle de l'abreuvoir à Linant cédée à M. et Mme Lefevre et aux conjoints Canardon/Chaumet. Suite, notamment au bornage, il est demandé de modifier la délibération prise.

Suite au bornage par le géomètre, les parcelles AD 258 et 259 ont été créées. La délibération qui a été prise le 19 septembre 2013 doit être modifiée et par conséquent annulée afin de faire figurer dans la nouvelle délibération les contenances précises des 2 ventes résultant de la division.

La parcelle AD 258 d'une superficie de 25 m<sup>2</sup> environ est cédée à M. et Mme Lefèvre et à leurs deux fils Victor Lefèvre et Maxime Lefèvre pour 1 € symbolique.

La parcelle AD 259 d'une superficie de 25 m<sup>2</sup> environ est

cédée à MM. Canardon et Chaumet pour un 1 € symbolique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) la cession de la sente dite ruelle de l'abreuvoir à Linant pour partie et autorise le Maire à signer les 2 ventes à l'office notarial de Saint-Florentin.

## 5/ TRAVAUX FORET COMMUNALE

Dossier traité et suivi par Jean-Charles Combaluzier.

Il s'agit de décider du programme 2014. L'ONF présentera ensuite des devis qui devront être acceptés ou non. Ces travaux concernent une partie des parcelles de reboisement après tempête.

Parcelles 1 et 28 : dégagement mécanique des plantations (7ha95).

Parcelles 1, 19 et 28 : dégagement manuel des plantations (12ha01).

Montant estimé : 9 610 € HT moins le dégagement mécanique parcelle 19 (estimation non détaillée).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le programme ONF de 2014 soit : parcelles 1 et 28 dégagement mécanique des plantations sur 7ha95, parcelles 1, 19 et 28 dégagement manuel des plantations sur une surface de 12ha01 et refuse le dégagement mécanique des plantations sur la parcelle 19.

### Affouages 2014-2015

Les affouages 2014/15 pourront avoir lieu sur les parcelles 6 et 9 + quelques reliquats des années passées en houppiers de hêtres et chênes. Environ 500 stères sont disponibles.

Proposition de mise en affouages à 6 € le stère dans les conditions habituelles.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération antérieure, une personne qui a pris des affouages et qui ne les a pas faits est interdit d'affouage pendant 3 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (15 voix) de délivrer en affouage les houppiers des parcelles 6 et 9 (environ 500 stères disponibles) et quelques reliquats des années passées pour la période 2014/2015 au prix de 6 € le stère aux conditions habituelles (distribution de l'information aux habitants de la commune en septembre).

### Dégagement de la route des Boudins

Le dégagement de la route des Boudins sur 4 à 5 m de large de chaque côté permettrait de palier aux branches tombant sur la route, de dégager la visibilité et d'assainir la chaussée. Nous pouvons les délivrer en affouages 100 stères environ de taillis, puis vendre les chênes et hêtres puis délivrer les houppiers (70 stères environ) en affouage ou vendre l'ensemble à un marchand de bois à un prix semblable.

# >> Vie municipale

*l'unanimité (15 voix) de confier à l'ONF la vente de taillis, de futs et de houppiers de la route des boudins sur 4 m de large de chaque côté de la route communale à un marchand de bois au plus offrant.*

## Martelage pour vente en 2015

Il s'agit de marteler les arbres et donc de les répertorier pour les mettre en vente en 2015.

Le programme prévoit l'exploitation des parcelles 7, 32 et 33.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le martelage des parcelles 7, 32 et 33 en vue de la vente en 2015 et décide de vendre les houppiers de la parcelle 33.*

## **6/ CONVENTION PISCINE**

Le conseil municipal doit décider du renouvellement de la convention d'utilisation de la piscine de Saint-Florentin.

Le tarif pour la rentrée 2014-2015 est de 5,80 € par enfant et par séance (4,60 € en 2008-2009).

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité (15 voix) le maire à signer la convention piscine pour 2014/2015 pour 14 séances environ.*

## **7/ PRISE EN CHARGE SORTIE SCOLAIRE FIN D'ANNEE ECOLE MATERNELLE**

Nous allouons chaque année un montant pour les sorties scolaires et pédagogiques courantes, hors sortie de fin d'année.

L'école primaire est allée aux grottes d'Arcy pour la sortie de fin d'année. Le montant de cette sortie était de 161 € TTC. Les parents ont participé à raison de 2 € pour 20 enfants soit 40 €. Il reste donc 121 €.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) de financer la sortie scolaire de l'école maternelle aux grottes d'Arcy s'inscrivant dans l'intérêt pédagogique pour un montant de 121 € en précisant que le conseil aimerait être informé préalablement.*

## **8/ AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Concernant la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des TAP, validée lors du dernier conseil municipal, il y a lieu de modifier le temps de travail des agents communaux.

L'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe qui encadrera les TAP effectuera 3 heures en plus pour 36 semaines scolaires soit 2 heures annualisées.

L'Agent technique passe de 21 heures à 26 heures/semaine annualisées puisque le temps de garderie sera augmenté de 3 heures/semaines sur 36

semaines. Il lui est payé actuellement un reliquat annuel d'heures effectuées de façon chronique, c'est donc l'occasion de réajuster son contrat.

L'ATSEM effectuera 2 heures/semaine en moins annualisées

*Compte-tenu de la mise en place des TAP, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (15 voix) d'augmenter le temps de travail annuel de l'adjoint administratif de 2 heures par semaine soit porté à 23 h 30. Une partie de son temps de travail est flottant donc annualisé. Cette augmentation sera effective dès la signature du contrat soit le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.*

*Compte-tenu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et afin d'ajuster le contrat sur les heures réellement effectuées, après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité (15 voix) d'augmenter le temps de travail de l'agent technique de 5 heures soit porté à 26 heures/semaines annualisées et prendra effet par voie d'avenant dès le 1<sup>er</sup> septembre et porté au contrat lors de son renouvellement le 30 septembre 2014 et autorise le Maire à signer les documents nécessaire.*

## **9/ DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE D'ATSEM**

La réforme des rythmes scolaires avec la diminution de la journée de classe de 45 minutes entraîne la diminution de temps de travail de l'ATSEM, ce temps n'est pas compensé par le temps de classe du mercredi matin puisque l'agent travaillait déjà le mercredi matin (USEP).

Ses horaires seront donc : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 15h45, et le mercredi de 7h30 à 12h.

Le temps de travail reste annualisé, diminution de 3 heures x 36 semaines, soit 2 heures par semaine annualisées.

Il est donc nécessaire d'apporter un avenant à son contrat concernant une diminution du temps de travail de 2 heures/semaine annualisées, soit 32 heures portées à 30 heures par semaines. Nous n'avons pas d'information précise sur les projets USEP.

*Après en avoir délibéré, compte-tenu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal décide à l'unanimité (15 voix) de diminuer le temps de travail de l'ATSEM de 2 heures, soit porté à 30 heures/semaine annualisées qui prendra effet par voie d'arrêté avec effet le 1<sup>er</sup> septembre, et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.*



# >> Vie municipale

## 10/ QUESTIONS DIVERSES

Changement lavabo école primaire.

Devis Mazaudon : 1 524,06 € HT.

Changement des 2 lavabos et 4 robinets + dossier + reprise faïences, etc..

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le devis de l'entreprise Mazaudon concernant le changement des lavabos et accessoires de l'école primaire pour un montant de 1 524.06 € HT soit 1 630.74 € TTC.*

Projet éolien : un nouveau courrier d'*A Bout de Vent* est arrivé à la Mairie dont il est donné lecture.

Le projet a été réellement suspendu depuis septembre 2013, à la demande des Maires afin de ne pas mélanger élections municipales et projet éolien. La dernière réunion du comité de pilotage a eu lieu le 16 avril 2013. De souvenir, l'information sur le nombre de mâts a toujours été de 10 à 16 mâts. Et l'*Yonne Républicaine* du 28 janvier 2013, dans un article consacré à *A Bout de Vent*, annonçait que le projet serait réduit à 10 mâts, ce n'est donc pas nouveau. Le projet a bien été suspendu durant cette période. Une réunion était prévue début juin pour mettre à jour le projet après les élections. Tout d'abord avec les Maires éventuellement les adjoints puis les 4 conseils municipaux. Cette réunion a été annulée par Enertrag en attente de précision sur une servitude de l'armée de l'air pouvant impacter le projet. Il n'y a eu aucune nouvelle information. Un rendez-vous avec Enertrag a été demandé. Les suspicions de mensonges sont inadmissibles.

Jean-Pierre Charonnat distribue aux membres du conseil une carte réalisée par le SIVU du Créanton où figurent le débit et la vitesse de la Brumance et donne des informations. Une discussion s'engage.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h.

## Etat civil

### DECES

Enzo LOMBARDO 7 septembre 2014

Pas de mariage  
Pas de naissance

## Les délibérations du Conseil Municipal

### Conseil Municipal du 25 septembre 2014

Le compte-rendu de la séance du 31 juillet est approuvé.

#### Informations diverses

Terrain de pétanque et de boules : remerciements à l'Association Turny Pétanque qui a posé les bordures. Inauguration dimanche 12 octobre 2014 suivie d'un concours de pétanque.

Liaison piétonne Turny/Bas-Turny : montant de l'opération estimé à 150 000 € Voir d'autres solutions.

Livraison de la tondeuse prochainement.

Horloge de l'église : Le mécanisme et les aiguilles ont été changés.

Communication : Le BIM est en fin de réalisation et devrait sortir la semaine prochaine.

La commission communication a émis la possibilité de proposer aux habitants de communiquer à la Mairie leur adresse mél pour transmission par voie électronique des infos communales (hors bulletin municipal).

Un autocollant sera à mettre sur les boîtes aux lettres. Ce service est également proposé aux associations agréées.

Projet éolien : réception d'un courrier d'*A Bout de Vent* qui n'est plus d'actualité.

Une ultime réunion a eu lieu le 10 septembre avec Enertrag, promoteur du projet, et les 4 communes concernées. Enertrag a annoncé la fin du projet suite à la protection des zones de vol à basse altitude par le Ministère de la Défense. Sans appel possible, cette contrainte met fin à toutes constructions de ce type sur la zone.

L'abandon du projet n'est pas une décision de nos communes mais de la société Enertrag.

### Communauté de communes du florentinois

Aérodrome : la piste du taxiway va être rénovée.

L'ex-terrain militaire du fossé cailloux a été acquis pour 126 000 € auquel le coût de dépollution viendra en déduction dans les limites de 126 000 €. Ce terrain est une acquisition forcée de l'Etat. Il est inondable donc non constructible, mais des bâtiments existent et pourront donc être utilisés. Dans un premier temps une partie du terrain sera aménagée en aire de grand passage pour les gens du voyage.

Ordures ménagères : instauration de la taxe sur les ordures ménagères sur tout le territoire de la CCF, estimée à 10.50 % (rappel 12 % au SMSFO).

Navettes du marché : Annulation du service suite au manque de succès et au coût.

# >> Vie municipale

Ecole de musique : elle est actuellement régie par une association financée par la CCF. Par la fusion, la CCF doit exercer la compétence qu'avait la CCOA. Par ailleurs le CG89 qui finance aussi les écoles de musique par le YAV met cette condition. Il est donc envisagé de transformer l'école de musique en école communautaire. Monsieur le Maire prend part fortement au dossier.

Aménagement numérique du territoire : la compétence a été prise, elle est quasi obligatoire puisque l'échelle communale ne peut réaliser ces investissements.

Ajout d'un sujet à l'ordre du jour :

Agrément d'une nouvelle association en 6/bis  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

## 1/ CONVENTION ORANGE POUR IMPLANTATION ARMOIRE NRA (ADSL)

Dossier suivi avec Gérard Assaya.

Orange a installé la fibre optique à ses frais sur les répartiteurs de Linant et du Fays.

Orange, sous l'influence de l'état, a décidé de résorber les zones blanches ADSL et a établi un programme. Il a été installé, aux frais d'Orange, la fibre optique à Linant depuis Saint-Florentin et au Fays depuis une antenne satellite via le château d'eau. Ceci permettra, sous réserve de contrainte technique, de couvrir en ADSL la totalité de la commune.

Mais la fibre ne dessert pas les répartiteurs de Bas Turny (8 Mo) et Turny (de 2.5 à 0.5 Mo). Le CG89 va présenter un programme de montée en débit (raccordement des 2 armoires à la fibre). La présentation aura lieu le 10 octobre. Le conseil municipal doit délibérer pour autoriser Orange à installer 2 armoires NRA sur le terrain communal.

Les armoires NRA seront placées pour le Fays rue du Puits (à côté du puits) sur la parcelle communale AB38, et pour Linant sur le domaine public routier le long de l'ancienne école à côté du local du CPI. L'accès à l'ADSL pour Linant (Courchamp et le Fays) serait possible pour juin 2015.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité (15 voix) le Maire à signer les documents nécessaires pour l'implantation d'armoires NRA :*

*au Fays sur la parcelle AB 38 (rue du Puits) parcelle privée de la commune à Linant sur le domaine public routier au niveau de l'ancienne école (rue du Gravon).*

## 2/ RESTAURATION BALUSTRE COURSIERE DU CLOCHER DE L'EGLISE – ACCEPTATION DU DON

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier.

Il s'agit de la rénovation des balustres du clocher de l'église (qui n'est pas une promenade mais des chéneaux d'accès technique). Travaux proposés par

l'Association du patrimoine pour lesquels elle verserait un don du montant HT des travaux.

Devis de l'entreprise Nicolas Bonnet : 1 900 € HT soit 2 280 € TTC.

Devis de l'entreprise Bonnet pour la rénovation du contrefort sud/est : 5 079 € HT.

*Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le devis de l'entreprise Nicolas Bonnet, de rénovation des balustres du clocher de l'église pour un montant de 1 900 € HT et accepte le don de l'Association du patrimoine de 1 900 € ainsi que le devis de rénovation du contrefort sud/est de l'entreprise Bonnet pour un montant HT de 5 079 €.*

## 3/ DEVIS TRAVAUX FORET COMMUNALE

Dossier suivi par Jean Charles Combaluzier.

Ces travaux correspondent au programme 2014 voté lors du précédent conseil.

Travaux sylvicoles 2014 pour un montant de 8 883,15 € HT soit 9 771,46 € TTC décomposé comme suit :

pour toutes les parcelles indiquées, il s'agit d'un dégagement mécanique en plein de plantation par broyage d'un interligne sur 2 et d'une finition manuelle sur le rang en complément du dégagement mécanique

Parcelle 1	
- dégagement mécanique	1 154,25 € HT
- finition manuelle	2 770,20 € HT
Parcelle 19	
- dégagement mécanique	609,00 € HT
- finition manuelle	2 192,40 € HT <sub>non prévue</sub>

Parcelle 28	
- dégagement mécanique	634,50 € HT
- finition manuelle	1 522,80 € HT

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à 14 voix pour 1 abstention V. Jorge le devis de l'ONF corrigé pour un montant HT de 6 690,75 € soit 8 028,90 € TTC correspondant au programme 2014.*

Une visite sur le thème de la gestion de la forêt communale est organisée et animée par notre agent ONF Claude Lux le samedi 18 octobre 14 h ouverte à tous et recommandée aux conseillers.

## 4/ BORNAGE ROUTE DES VARENNES

Dossier suivi par Jean-Pierre Charonnat.

Il va être fait appel à un géomètre expert pour délimiter et borner ces limites cadastrales en fonction des archives de chacun. Jean-Claude CHEVALIER étant riverain ne prend pas part au vote.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte (14 voix pour) d'avoir recours à un géomètre expert pour délimiter l'emprise de la route des Varennes. Le budget est inconnu à ce jour (estimation inférieure à 1 000 €) sera inscrit au budget 2015.*



# >> Vie municipale

## 5/ NUMEROTATION DU PLAN DU NOUVEAU CIMETIERE

Le nouveau cimetière a dû être mis en service suite à une demande récente et urgente d'une famille.

Il faut décider dans un premier temps du système de numérotation des concessions.

Il est proposé de définir 3 zones :

A : zone gauche

B : zone droite

C : long du mur en bas réservé pour un columbarium à venir.

La numérotation se fera en suivant A1 A2 A3 etc... A chaque nouvelle ligne la numérotation reprendra à la dizaine supérieure.

La commission des biens communaux se chargera de proposer au conseil un choix sur la durée des concessions, leurs localisations et leurs tarifs.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (15 voix) de la numérotation des concessions du nouveau cimetière en A, B et C pour les 3 zones et d'un numéro par ordre depuis l'allée centrale chaque nouvelle ligne commençant par dizaine ronde (20,30,40,120 etc) soit une numérotation de type A15, B32, etc.*

## 6/ INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Comme chaque année, le conseil doit se prononcer pour le versement de l'indemnité de gestion au Receveur. Cette indemnité a pour but de rémunérer la prestation du Receveur pour service rendu (conseil notamment) en dehors de sa fonction.

Le montant de l'indemnité à 100 % est de 389,74 € brut Doit être soustrait de cette indemnité :

CSG 2,40 + 5,10 %

RDS 0,50 %

1 % solidarité

Soit un montant net de 355,32 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 9 voix pour 6 voix contre (V. Chaussin, JF Chollet, JC Combaluzier, M. Crochet-Gosso, V. Jorge, JM Suinot) de verser 40% de l'indemnité soit 155,90 € brut à Madame le Receveur.

## 6bis/ DEMANDE D'AGREMENT DU CERCLE GENEALOGIQUE DE TURNY NOUVELLE ASSOCIATION

Rappel de l'extrait des délibérations des 29 septembre 2011 et 21 février 2013 instaurant cet agrément :

L'agrément aux associations dont les critères suivants correspondent : « Activités culturelles et/ou sportives et/ou éducatives apportant une dynamique collective intra ou inter communale en rapport avec les objectifs municipaux » permet à ces associations de signer une

convention donnant accès aux équipements communaux (salle, matériel, photocopie...) et leur permet de prétendre à l'obtention des subventions communales sur présentation du rapport moral et financier.

Nous avons reçu ces jours derniers une demande d'agrément de l'association de la part de sa présidente Madame Véronique Battut. L'association est enregistrée en préfecture et envisage d'animer des NAP.

Le Cercle Généalogique de Turny a pour ambition de diffuser la connaissance de la généalogie auprès des habitants de Turny et des villages alentours et de favoriser l'entraide entre les généalogistes amateurs.

Il favorise les recherches sur la généalogie des familles et l'histoire locale, sensibilise à l'étude et à la conservation des archives familiales et initie des projets (écriture, exposition, conférence) permettant la diffusion de ses travaux comme ceux des généalogistes amateurs locaux.

Projets en cours :

Vendredi 10 octobre 2014 à 20h, conférence « La Vie des Poilus » par Michel Mauny, chercheur en histoire, salle de la Fontaine, place de la Mairie à Chailley, ouverte à tous.

Edition d'un Livret « Les Poilus de Turny ».

Les familles du hameau du Fays au début du 20<sup>ème</sup>

Conférence par un généalogiste qualifié sur les recherches généalogiques.

Siège social : 22 route de la forêt d'Othe 33470 Le Fays Cathy Colin ne prend pas part au vote étant trésorière de l'association.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne (14 voix) l'agrément communal à l'association Cercle généalogique de Turny.*

## 7/ RENOUVELLEMENT CONVENTION ASSOCIATIONS AGREES

Il s'agit de renouveler la convention d'utilisation permanente par les associations communales des locaux municipaux et du matériel communal.

Sont agréées actuellement :

Ensemble Pour les Ecoles de Turny (EPET)

Association Sportive de Turny

Turny Sports et Loisirs

Amicale des Sapeurs Pompiers

Les Amis du Site et du Patrimoine de Turny

Turny Danse

Moto Club

Association des Propriétaires de Turny (Chasse)

La Compagnie du Parapluie

A.D.M.R.

A Tous Points

Turny Pétanque

Cercle Généalogique de Turny

# >> Vie municipale

Il est proposé de valider cette convention et que cette convention permette d'accéder aux TIC communales (site internet, mails groupés).

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 14 voix pour et 1 abstention (F. Bolzan) de valider la convention avec tacite reconduction et d'ajouter à la convention l'accès aux associations aux TIC communales.*

## 8/ CONVENTION INTERVENANTS N.A.P.

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier

Pour régir l'intervention des personnes extérieures aux services municipaux encadrant les NAP, il a été établi un contrat de vacataire et une convention d'encadrement des temps périscolaires avec les personnes intervenantes extérieures aux services municipaux.

Lecture des documents et explication par Jean-Claude Chevalier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité (15 voix) le contrat de vacataire et la convention d'encadrement des temps périscolaire et autorise Monsieur le Maire à signer ces documents.

## 9/ DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE

La commune a été contactée par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne concernant le prêt d'une salle pour 3 réunions par an en semaine (septembre, décembre et janvier) pour un groupe de travail et de développement agricole d'une quinzaine d'agriculteurs de Turny et sa région.

Dans le cadre du soutien au développement agricole, la salle peut être mise gracieusement à disposition.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 11 voix pour et 4 abstentions (JP Charonnat, V. Chaussin, V. Jorge, JM Suinot) la mise à disposition de la petite salle des fêtes à la chambre d'agriculture pour des réunions techniques ayant pour intérêt le développement agricole, 3 demi-journées par an à titre gracieux et rappelle que les locaux doivent être rendus propres et libérés de tout objet personnel.*

## 10/ DESTRUCTION DE LA CABINE TELECOM DU FAYS

Il subsiste au Fays rue des Puits parcelle AB 38 un petit bâtiment qui abritait le répartiteur téléphonique aujourd'hui inutilisé. Aucune trace de la propriété réelle de la commune. Il est proposé de détruire cette cabine d'un commun accord avec aujourd'hui Orange.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (15 voix) la destruction du bâtiment de la parcelle AB38 sise rue des Puits au Fays et autorise le Maire à faire réaliser les travaux.*

## 11/ ACQUISITION 9 M<sup>2</sup> POUR TRANSFORMATEUR DE L'HOPITAL

Afin de remplacer la cabine haute du transformateur électrique de l'Hôpital, dont la programmation est engagée par le SDEY, il faut acquérir environ 9 m<sup>2</sup> de la parcelle AC 19 appartenant à Mme Maud Hédou qui est d'accord pour nous les céder à titre gracieux. Restent à la charge de la commune les frais de bornage et notariés.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le principe de cette acquisition et autorise Monsieur le Maire à engager le dossier : bornage, documents administratifs et notariés notamment.*

## 12/ Questions diverses.

Changement de jour des conseils municipaux.

Les conseils municipaux auront lieu le mercredi ou le jeudi.

Dossier bâtiments

Le dossier des bâtiments communaux est ré-ouvert et il est envisagé de travailler à partir de l'étude du programmiste Massonet.

Sont membres de la commission des biens communaux : Stéphane Gallois, Jean-Pierre Charonnat, Florence Bolzan, Véronique Jorge, Daniel Berchery, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Jean-Charles Combaluzier, Frédéric Imbert.

Demande de devis supplémentaire concernant les nids de poules sur le chemin forestier.

Véronique JORGE informe le conseil des demandes d'arbres à couper. Des devis vont être demandés.

Abri du Saudurant : Il est envisagé de le démolir.

Il est signalé des lacunes dans les tontes de Courchamp. A revoir avec le prestataire.

Le prochain conseil, sauf évènements contraires, est prévu en novembre.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.



**Elodie Prunier**  
2c, av Joséphine Normand  
Route de Saint Florentin  
85210 Brienor-sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h-12h/14h-19h  
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h

Tel : 03 86 43 84 34  
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FLORENTINOIS



Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres mi-décembre le magazine *Territoires*, nouveau bulletin d'information de la Communauté de Communes du Florentinois. J'espère que sa lecture vous a apporté des compléments aux informations que vous trouvez dans ce bulletin communal dans lequel je m'efforce, comme lors des séances du conseil municipal, de relayer l'information sur les travaux de la CCF. Celle-ci prend de l'ampleur et de l'envergure, dans un climat serein, il nous faut prendre fortement part aux décisions qui y sont prises et je m'y attache.

### **SPANC Service public de l'assainissement non collectif**

La CCF exercera pleinement la compétence SPANC. Cette compétence consiste à vérifier le bon fonctionnement des assainissements individuels comme la loi l'oblige.

Jusqu'ici le contrôle était effectué par la commune uniquement lors des cessions immobilières sans diagnostic. Nous réalisons seulement un état de l'existant.

A partir de 2015 la société Central Environnement, mandatée par la CCF, va réaliser le contrôle de tous les assainissements. Pour cela, une contribution de 40 €/an/foyer sera perçue. Lors du contrôle, il sera déterminé si votre assainissement devra être remis aux normes. Dans un premier temps, seuls les plus polluants nécessiteront des travaux.

### **Ecole de musique**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Ecole de musique est passée sous compétence communautaire, c'est-à-dire qu'elle est gérée directement par la CCF et plus par une association financée par la CCF (54% du budget de l'association). Pour l'usager les changements seront mineurs, c'est essentiellement en terme de gouvernance que l'influence de la CCF interviendra. Turny est la commune, en proportion d'habitants, largement la plus représentée au sein de l'Ecole de musique. j'ai pris part à ce dossier en devenant, tout d'abord président de l'association puis pressenti pour prendre des responsabilités dans cette gouvernance CCF. L'Ecole de musique est un acteur culturel du territoire qui doit être actif, et représenter une vitrine de celui-ci.

### **Voirie**

La CCF a la compétence voirie, ce qui veut dire qu'elle est chargée d'entretenir nos voiries communales techniquement et financièrement (100% des dépenses d'entretien et 50% avec la commune des dépenses d'investissement) et ce sur les voiries communales classées et revêtues. Une étude, nécessaire à une programmation a été réalisée. Elle présente pour l'ensemble de la CCF les travaux à réaliser sur un échancier de 1 à 5 ans pour chaque voie et chaque commune. Les estimations des coûts nous amèneront vraisemblablement à étaler ces dépenses sur une plus longue durée. En effet c'est plus de 10 millions d'€ qui seront nécessaires pour remettre la totalité des voiries dans un état impeccable. Turny est concerné à hauteur de 900 000 € sur la période, entretien et investissement confondus. Là aussi des priorités devront être dégagées. Les choix seront faits par la CCF en lien bien sûr avec la commune.

### **Ordures ménagères**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 les ordures ménagères sont gérées par la CCF. Le SMSFO (Syndicat Mixte du Sud de la Forêt d'Othe) n'existe plus. C'est donc comme annoncé, la CCF qui ramasse nos sacs de tri et un prestataire (Coved comme précédemment) mandaté par la CCF qui ramasse et enfouit nos « sacs noirs ». Pour Turny (et Chailley), hormis les jours de collecte, il n'y a que peu de changement. Ce n'est pas le cas des autres communes qui apportaient leur « tri sélectif » au point d'apport volontaire, Chaque commune de la CCF a donc désormais le même type de collecte. L'intérêt d'intensifier le tri en quantité et qualité est de limiter la hausse des coûts et de favoriser le recyclage. Ainsi, la taxe sur les ordures ménagères devrait pour Turny passer de 12 à 11 %. Notre commune a une longueur d'avance et a été moteur dans ce dossier, j'y ai pris part. Il ne tient qu'à vous que nous conservions cette longueur d'avance dans la qualité et le volume du tri afin de réduire nos déchets destinés à l'enfouissement.

Je conclus donc ces informations sur les travaux de la CCF en reprenant le slogan relayé dans le magazine *Territoires* : bonne année et bon tri.

Stéphane Gallois

## ASSAINISSEMENT

### Application du SPANC pour Turny

Le contrôle des assainissements individuels sur la commune de Turny débutera en mai 2015 suivant la programmation du prestataire.

Turny a fait réaliser une étude de zonage d'assainissement où il était envisagé de mettre en place l'assainissement collectif pour Bas-Turny, Turny, L'Hôpital et Linant. Celle-ci, débutée en 2004 et réactualisée, semble comporter des lacunes en termes de technique de collecte et de type de station épuration. Une étude supplémentaire (coûteuse) aurait été nécessaire pour tenter d'estimer le coût final de l'eau au robinet. Compte-tenu des financements actuels, faibles et hypothétiques, les prix exigés à l'issue des travaux sont très difficilement estimables avec précision. On peut facilement imaginer, compte-tenu des études dans des communes similaires, un prix d'au moins 6 €/m<sup>3</sup> en fonction des tarifs de raccordement. Aussi, la Communauté de Communes du Florentinois envisage des moyens de réduction du coût de remises aux normes par des commandes groupées à des prix négociés qui réduirait de fait la charge pour les ménages.

Les techniques d'assainissement individuel ont beaucoup évolué ces dernières années et sont réalisables aujourd'hui dans des cas où ce n'était pas envisageable lors de la première étude. Les systèmes individuels ont aussi des avantages non négligeables, non seulement en termes de coût mais aussi en termes de protection de l'environnement.

Pour rappel, la CCF n'a pas compétence en assainissement collectif et la commune de Turny est donc, et pour longtemps encore, je pense, en assainissement individuel.



## TRI DECHETS

Afin de vous faciliter le tri de vos déchets la CCF a édité un guide, joint à ce bulletin, qui se veut pratique et comporte l'essentiel des produits courants.

Gardez-le à proximité grâce à son aimant.

Bon tri à tous !



**Dernière minute :** les premiers ramassages de sacs jaunes par la CCF semblent montrer beaucoup d'erreurs de tri sur notre commune. Soyez précis.

Céline, ambassadrice à la CCF et moi-même restons à votre disposition pour vous aider à bien trier.

S. Gallois

### La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et Gîte

Pour 2 personnes

Route des Varennes  
89570 TURNY

Jean Claude et Marie Laure  
CHEVALLER-MORLE



Site : [www.petitevarenne.fr](http://www.petitevarenne.fr) - mail : [petitevarenne@free.fr](mailto:petitevarenne@free.fr) - tél : 03 (0)3 86 36 21 47



**MAGASIN D'EXPOSITION**

**Cuisines & Bains**

[www.phs-89.com](http://www.phs-89.com)

69, Cours de la République - 89600 ST-FLORENTIN      44, rue de Lyon - 89200 AVALLON

03.86.35.14.49      03.86.42.19.81



# >> Travaux

## LA FIBRE OPTIQUE

Elle arrive...

La fibre a été véhiculée en souterrain (quand c'était possible) et en aérien depuis le central de Saint Florentin jusqu'au sous-répartiteur implanté à Linant. Pour le Fays, c'est une technologie par parabole qui acheminera le flux non partagé de St Florentin, jusqu'au château d'eau puis en fibre souterraine jusqu'au sous-répartiteur. L'objectif annoncé et nos efforts depuis maintenant plus de 5 ans de réduire la fracture numérique sur la commune sont en voie d'aboutir. Le projet porté et intégralement financé par Orange permettra aux futurs abonnés de bénéficier d'un débit raisonnable 15 à 20 Mbits.



La technique en aérien permet à Orange de déployer

rapidement et à moindre coût son réseau fibre dans des zones difficiles voire inaccessibles de manière traditionnelle en souterrain. Elle réduira considérablement l'affaiblissement de lignes jusque là inéligibles à l'ADSL du fait de l'éloignement du central, les rendant de ce fait éligible au haut débit. Orange transforme ainsi un équipement destiné uniquement à la téléphonie en un mini central capable de fournir le haut débit via l'ADSL.

La fibre n'arrivera pas jusque chez l'habitant (FTTH), c'est le cuivre qui prendra le relais (FTTC) du sous répartiteur jusque chez l'abonné.

Une fois ce dispositif déployé l'opérateur historique devra répondre à une obligation légale, l'ouverture à la concurrence. Ce n'est qu'à l'issue de cette période que chacun pourra s'orienter vers l'opérateur de son choix si tant est que d'autres opérateurs soient intéressés.

Parallèlement à ces travaux à l'initiative d'Orange, le Conseil Général oriente son effort sur la montée en débit des installations existantes. Le Président du Conseil Général (voir le n° 113 de Au Fil De l'Yonne), présente le dossier comme "complexe, évolutif et stratégique" avec un calendrier s'étalant jusqu'en 2027. Le transfert de compétence du numérique aux communautés de communes ne facilite pas la visibilité pour les communes concernées, mais comme le disent ceux qui bénéficient déjà du haut débit « 2027 c'est demain ».

Pour la commune, prochain challenge à relever : vous avez dit 3G, moi j'ai dit 4G...

Allez on se téléphone et on en reparle !

Gérard Assaya  
Conseiller municipal



## Démolition cabines du Fays et Saudurant

L'ancienne cabine télécom située à l'entrée de la rue des puits au Fays a été démantelée ainsi que la dalle. L'armoire permettant d'accueillir l'ADSL au Fays avait été installée début décembre par Orange sur cet emplacement. Une nouvelle boîte à lettres a été remise en service par La Poste sur l'abribus au centre du hameau, les levées sont du lundi au samedi à 9h.

De même au Saudurant, l'abri en parpaings à côté du puits n'étant plus utilisé par les pompiers, a également été démoli mi-janvier par l'entreprise Fortini.

## Achat tondeuse

La tondeuse diesel Iseky de la commune nécessitant de très gros travaux de réparation représentant un investissement non judicieux, le conseil municipal a décidé l'achat d'une nouvelle tondeuse de même modèle pour les gros travaux de tonte de la commune. Cette tondeuse autoportée munie de 4 roues motrices permet l'accès aux bordures et fossés, aux chemins communaux, et aux grands espaces tels que le terrain sportif des Maraults et l'arrière de l'église.

Equipée d'un broyeur, elle est moins bruyante et plus économique que la précédente, homologuée pour rouler sur la voie publique, elle garantit la sécurité et le confort de l'agent de voirie.

En saison ce matériel permet 3 à 4 tontes par mois au bourg de Turny.

Jean-Marc Suinot  
Adjoint matériel et aménagement

## BILAN DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Mauvaise surprise à l'église...

Le 21 septembre dernier, lors de la deuxième journée du patrimoine, un orage violent s'est déclaré et c'est avec stupeur que les visiteurs ont vu un «rideau d'eau» se former et tomber dans le bas-côté sud près de la tour. Un tel incident ne se reproduira pas de si tôt puisque les travaux d'entretien réalisés en octobre ont permis de retirer la mousse accumulée entre le toit et la tour. Une partie de la toiture côté sud a également été démoussée. L'an prochain, le reste de cette pente du toit sera nettoyé. Parallèlement, les chéneaux en plomb ont été changés ce qui doit stopper les infiltrations dont on savait qu'elles dégradaient les pierres de façade de la tour.

Mais ce qui était passé inaperçu, car invisible sauf à effectuer une visite difficile entre les poutres et sur les voutes du clocher, c'est qu'une face interne de l'un des murs de la tour était touchée... De grosses pierres sont tombées, l'extrémité d'une poutre maîtresse est pourrie et dans le vide. De ce fait, même des pierres de la façade de la tour pourraient chuter, d'où les barrières installées par prudence au pied de cette tour. Des devis sont demandés et une subvention sera sollicitée auprès de la DRAC pour réaliser cette réparation urgente.

Mais cette mauvaise surprise n'entame pas notre volonté de poursuivre les travaux (plus modestes) ! La porte du bas-côté sud très endommagée et celle de la tour doivent être changées. Une peinture à l'ancienne : peinture à l'ocre recouvrira les trois portes de l'édifice.

La remise en place des statues selon les directives du service des Bâtiments de France sera effectuée et une plaque descriptive de l'église sera apposée sur le porche destinée aux visiteurs, en attendant l'autorisation de son fléchage «Monument historique classé» à partir de la nationale 77.

Enfin, un guide de visite détaillé est en cours de rédaction.

Jean-Claude Chevalier,  
Adjoint chargé du patrimoine



Nacelle installée pour l'approvisionnement des matériaux



Réfection des chéneaux

### Restauration chéneaux

Entreprise ROY **5 930 €** (don des Amis du Patrimoine)

### Entretien toiture

Entreprise ROY **3 480 €** (budget municipal)

### Reprise balustres du clocher

Entreprise BONNET **1 900 €** (don des Amis du Patrimoine)

### Changement portes bas-côté sud et clocher

Entreprise FORET D'OTHE **2 591 €** (budget municipal)

### Reprise contrefort sud-est (arbuste dans les pierres)

Entreprise BONNET **5 079 €** (budget municipal)

### Réfection parement intérieur de la tour

Étude en cours

### BOOSTEZ VOTRE ÉPARGNE

Rencontrons-nous ! Faites le point avec un professionnel

#### Cabinet Delanoue

03 86 43 71 06 75 44 19 60  
maryse.delanoue317@orange.fr

Faites comme votre banquier, gagnez de l'argent avec votre propre argent

14 rue Sainte-Catherine  
89570 LINANT



## REDECOUVRIR LE PATRIMOINE RURAL DE TURNY ET SES HAMEAUX

### Qu'appelle-t-on patrimoine rural ?

Le patrimoine rural est composé de tous les éléments qui font partie de l'histoire et de l'identité de nos campagnes : le bâti des maisons et granges, les murs, piliers et grilles, les puits, les lavoirs, les bornes, les ponts, les chemins communaux, les paysages... Font également partie du patrimoine rural, les documents relatifs à ce patrimoine : les photographies, les cartes-postales, les dessins, les documents écrits et bien sûr la mémoire orale.

Le patrimoine rural de Turny a évolué au fil du temps : les ruines du château du Bas-Turny ont fourni les matériaux pour le décor de la façade des bâtiments communaux, certains murets ont été supprimés pour faciliter le travail des engins agricoles, les puits ont été scellés et les lavoirs abandonnés avec l'arrivée de l'eau courante dans la commune...

### Un patrimoine parfois délaissé

Avec l'évolution des modes de vie, ce patrimoine est menacé, la plupart des éléments ayant perdu leur utilité et leur sens. Le patrimoine rural a été méprisé et parfois peu entretenu et préservé. Laissés à l'abandon, certains murs et toitures s'effondrent, la végétation envahit les bâtiments. Combien d'anciennes bornes en pierre ont disparu du bord de nos routes, d'anciennes plaques de rue ont été dévissées, de lavoirs ont été laissés à l'abandon ?

### Un intérêt nouveau

Pourtant, de plus en plus nombreux ces dernières années, habitants comme visiteurs, se sensibilisent à la conservation de ce patrimoine de proximité. Il témoigne de modes de vie, de l'identité de notre territoire, de notre environnement. Le patrimoine rural fait la particularité de nos campagnes : les habitants comme les touristes ou les randonneurs sont de plus en plus attachés aux valeurs d'authenticité, de respect de l'environnement et de la qualité des paysages. Ce sont ces éléments qui motivent pour une part le choix d'un lieu d'installation ou de destination de vacances.

### Un inventaire et des projets en cours

Le conseil municipal de Turny a lancé un inventaire, le plus complet possible, du patrimoine rural de la commune. Des repérages des puits, lavoirs, bornes, points de vue... sont en cours. Des recherches historiques sont menées pour retracer la mémoire des constructions et des lieux. Un recueil photographique est effectué. Il sera ainsi plus aisé de se mobiliser et de sensibiliser à l'entretien de ces richesses parfois insoupçonnées. Le respect et la restauration du patrimoine rural participe du souhait de notre commune de faire découvrir et aimer notre village. Habitants de notre commune, nous partageons le désir de vivre dans une campagne, à la fois tournée vers l'avenir, tout en étant respectueuse de ses traditions.



Masque facade, Turny

### Un ou des chemins de découverte et de randonnées

Parmi nos idées, l'une est de faire renaître un ou des projets de chemins de randonnée, pédestre et vélo, à travers nos hameaux, en empruntant nos chemins communaux. Il y a quelques années, il existait un chemin pédestre de 10 km à travers nos hameaux.



Lavoir, Linant

Nous allons faire revivre cette bonne idée en nous fixant l'objectif de faire découvrir nos éléments patrimoniaux. Nous pourrions serpenter à travers nos beaux paysages et découvrir, au détour d'un croisement, un élément remarquable de notre petit patrimoine. Un itinéraire sera cartographié pour faciliter cette découverte patrimoniale et nature. Et nous ferons connaître cette initiative par l'intermédiaire de l'office de tourisme, la communauté de commune du florentinois, le web et l'édition d'un dépliant. Les plus jeunes, les nouveaux habitants comme les plus anciens, se plongeront avec bonheur dans la découverte de nos « richesses » patrimoniales.

Cathy Colin  
Commission Patrimoine



# Fêtes et manifestations

## INAUGURATION DU TERRAIN DE PETANQUE

C'est le 12 octobre qu'a été inauguré le terrain de pétanque de Turny. Il est donc prêt à accueillir dès les beaux jours l'Association *Turny Pétanque* mais également tous les joueurs licenciés ou pratiquants occasionnels de passage dans la commune.

La pétanque, le jeu à pieds tanqués - lou jo à pèd-tanca en provençal, se pratique au masculin comme au féminin. Les plus jeunes peuvent aussi participer aux concours en doublette ou triplette. Le terrain de pétanque de Turny permet d'accueillir 10 jeux réglementaires.



## ENSEMBLE, DECOUVRONS NOTRE BELLE FORÊT DE TURNY

Samedi 18 octobre, tous les amoureux de la nature étaient invités à aller sur le terrain, dans notre belle forêt de Turny. Une trentaine de participants se sont donc retrouvés place de la Mairie pour découvrir comment était gérée la forêt. Convivialité, curiosité et plaisir de suivre les explications données par notre guide, expert en la matière, Claude LUX, agent forestier à l'Office National des Forêts (ONF). Soleil, chaleur... même le temps nous a offert les conditions optimales pour écouter les interventions éclairées sur la gestion d'une forêt telle que la nôtre.

Ce sont 320 hectares de bois à entretenir pour valoriser les essences et surtout faire en sorte que sa Majesté le Chêne puisse se développer de façon idéale avec un tronc bien droit pour ensuite être vendu au meilleur prix. Chacun a pu poser toutes les questions concernant cette activité que la plupart d'entre nous ignorions : coupes, reboisement par étapes, mesure des arbres.

Un grand merci à Monsieur Lux et aux intervenants municipaux, responsables des relations avec l'ONF. Une bien belle journée enrichissante et joyeuse à renouveler sur d'autres thèmes.



Daniel Berchery  
Conseiller municipal

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la célébration du 11 novembre, anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, revêtait un caractère particulier du fait du début des célébrations du centenaire de la guerre de 14-18. La Mairie de Turny a choisi d'évoquer plus particulièrement les Poilus morts pour la France en 1914, première année du conflit, replacé dans leur contexte historique.

Ainsi, Stéphane Gallois, Maire, a rendu hommage à :

Armand Millot, 24 ans, manouvrier à Turny, mort pour la France le 25 août 1914

Albert Josso, charretier à Turny, 29 ans, mort pour la France le 27 septembre 1914

Ernest Couillard, 27 ans, mort pour la France le 2 octobre 1914

Maxime Martin, laboureur à l'Hôpital, 38 ans, mort pour la France le 15 octobre 1914.





## CEREMONIE DE LA SAINTE BARBE

Sainte-Barbe, Sainte réputée protectrice des sapeurs-pompiers a été célébrée au sein du CPI le samedi 13 décembre dernier.

L'heure pour nos sapeurs-pompiers de dresser le bilan opérationnel de l'année écoulée. 22 sorties de secours ont été réalisées (18 en 2013) et se répartissent comme suit :



- 19 interventions pour secours à personnes
- 8 prompts secours, urgences vitales
- 5 malaises, malades, blessés
- 3 relevages
- 2 accidents de la circulation
- 1 ouverture de porte avec victime
- 1 incendie (feu de cheminée)
- 2 opérations diverses
- 1 dégagement de la voie publique
- 1 inondation suite à fuite d'eau

De plus, nous sommes intervenus pour le traitement de 10 nids d'hyménoptères.

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de souhaiter une belle et sereine retraite au caporal-chef Jean-François Bouzonie, qui après 20 ans de service dont 12 de chef du CPI, a choisi de passer la main. Ayant reçu à ce titre l'honorariat des sapeurs-pompiers et ainsi promu sergent, il a donné le relais au caporal-chef Christian Hanniet, nouveau chef du CPI.

De plus :

La caporale Christelle Gallois a reçu la médaille des 10 ans de services.

Le caporal-chef Romain Marius a été nommé sergent de formation (le 1<sup>er</sup> de toute l'histoire du CPI).

Le caporal-chef Pierre Fray a été nommé sergent de droit (évolution de la législation).

Le sapeur Myriam Vaher, qui suite à la brillante réussite de tous ses examens initiaux, s'est vu remettre le grade de première classe.

Nous avons cette chance, à Turny, de disposer d'un CPI performant, actif et reconnu des instances territoriales. Nous ne pouvons que souhaiter la pérennité de ce petit corps communal devenu grand et indispensable en termes d'organisation de la réponse de sécurité civile. Grâce à ses performances et à la signature de la nouvelle convention avec le service départemental d'incendie et de secours de l'Yonne, le CPI sera désormais amené à opérer des interventions en dehors du secteur communal.

Alors si vous souhaitez participer avec nous à la protection des biens, des personnes et de l'environnement, n'hésitez pas à rentrer en contact avec Monsieur le Maire. Plus nos rangs seront fournis, plus la réponse opérationnelle sera efficace.

Sergent Pierre Fray



Promotion Sergent Jean-François Bouzonie



Sapeur Christophe Vaher, Sapeur Valentin Allart, Caporale Christelle Gallois, Sapeur Myriam Vaher

# >> Fêtes et Manifestations

## NOËL DES ENFANTS DE TURNY

C'est une matinée récréative à la salle des fêtes qui était proposée le samedi 20 décembre aux enfants de Turny pour fêter Noël.

Les festivités ont démarré par des chorégraphies de danse préparées avec Véronique Attal, animatrice des activités pédagogiques (NAP).

Puis ont succédé différentes scénettes des élèves de CE2-CM1 répétées en classe avec leur professeur des écoles Alexandra Lebeau : poésies, théâtre, histoires drôles.

L'arrivée du Père Noël a déchainé les applaudissements des petits et des grands qui ont pu se faire photographier avec lui pendant qu'un goûter était servi autour d'un chocolat chaud.

C'est alors qu'Adrien le Magicien est entré en scène captant l'attention de tous et provoquant l'hilarité générale avec ses tours de magie et ses ballons aux formes les plus folles.

Chaque enfant a reçu des mains du Père Noël un livre adapté à son âge.

Merci au Père Noël pour tous les cadeaux apportés aux enfants de la commune ! Merci à Claude Hugot pour ses bons et loyaux services depuis 37 ans...

Viviane Chaussin  
Adjointe fêtes et cérémonies



Les élèves d'Alexandra applaudis après leur spectacle



L'arrivée du Père Noël et la distribution des cadeaux aux enfants



Adrien le magicien, sculpteur de ballons





## VOEUX DU MAIRE

Les voeux du maire de la commune sont un temps fort du début d'année. En ce 10 janvier, c'est par une minute de silence en hommage aux victimes des attentats, qu'a débuté cette cérémonie.

Conseillers généraux, Président de la communauté de communes, maires du canton, représentants des associations, enseignants, employés municipaux, Turois et Turoises ont écouté avec attention le discours de Stéphane Gallois entouré du conseil municipal.

En 2014 Turny s'est enrichi de sept naissances, a célébré quatre mariages, et déploré le décès de quatre habitants.

L'année écoulée a vu l'élection d'une équipe municipale renouvelée porteuse d'aspirations et projets dont : l'archivage et la gestion informatisée du cimetière, la rénovation de l'église et des logements communaux, la mise en place de jeux pour enfants à l'espace sportif des Marraults, l'étude plus fine pour la faisabilité de la liaison piétonne Bas-Turny/Turny et de la réorganisation des bâtiments communaux. La finalisation du PLU fait également partie des préoccupations du conseil municipal, comme la valorisation du patrimoine rural.

Les voeux furent également l'occasion de mettre à l'honneur celui qui, «citoyen de coeur», a toujours été présent pour la commune. Claude Hugot, conseiller

municipal durant 13 ans, 20 ans chef des pompiers, 37 ans Père Noël a transmis dans la commune la notion de service autour de lui. Chacun connaît sa réponse positive à chaque SOS lancé pour résoudre un problème ou donner un coup de main.

Le tissu associatif de Turny accueille deux nouvelles associations : Turny Pétanque qui dispose maintenant d'un terrain aménagé, et le Cercle Généalogique qui anime actuellement les NAP du jeudi avec «Le petit généalogiste». Le maire a su rappeler aux associations le soutien et l'aide que la Mairie leur apporte pour être actives et rayonner, étant une part importante de l'image de Turny et de son attractivité.

Le maire a également largement informé ses administrés des projets de la communauté

de communes dont Turny fait partie intégrante, avant de remercier tous ceux qui travaillent pour Turny pour préparer l'avenir sans l'hypothéquer. «Ce sont les actions des hommes et des femmes qui construisent, qui font le présent et feront l'avenir» a-t-il conclu.

La traditionnelle galette des rois accompagnée du cidre a été un moment de convivialité qui s'est poursuivi tard dans l'après-midi.



## COLIS DE NOËL AUX AINÉS

Comme chaque année le Comité Communal d'Action Sociale de Turny (CCAS) a préparé des colis pour les aînés à l'occasion des fêtes de Noël. Nos plus de 70 ans se sont vu offrir des mets gourmands pour le réveillon : terrine de lapin ou de canard, coq au vin ou pintade aux morilles, bloc de foie gras, financiers à l'orange, truffes et papillottes, compote et cocktail de fruits, ½ bouteille vin.

Les conseillers municipaux et membres du CCAS sont allés le samedi 20 décembre porter à domicile ces colis ainsi qu'une plante fleurie. Ils ont partagé à cette occasion un moment avec nos aînés pour leur souhaiter de bonnes fêtes. Les personnes absentes à ce moment ont pu récupérer leur colis à la mairie.



*D. Berchery, conseiller municipal, remettant leurs colis à Mesdames Goulvin et Fourrey au Saudurant*

# >> Vie scolaire

## HEUREUX DE PARTICIPER AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES !



Les activités périscolaires se poursuivent sereinement. Chaque lundi et chaque jeudi, ce sont une quinzaine d'enfants de Turny (du CE au CM) qui participent aux activités proposées. Le lundi, l'activité danse proposée en première période s'est prolongée jusqu'à Noël ce qui a permis aux participants de présenter le fruit de leurs répétitions en première partie de la fête de Noël du samedi 20 décembre.

A l'issue de l'activité d'initiation aux gestes de premiers secours animée par D. Besset, président des Sauveteurs de Monéteau, les enfants se sont vu remettre un diplôme. Puis, toujours le jeudi de novembre à décembre, c'est une activité plus réflexive qui s'est déroulée, animée par l'association des Dames de Chéu. Si certains enfants avaient des notions du jeu de dames, d'autres le découvraient, mais tous ont appris à anticiper les coups !

Depuis début janvier, le lundi, une initiation à l'anglais par le jeu et les chants a commencé et le jeudi c'est une initiation à la recherche généalogique qui mobilise les enfants avec Véronique du Cercle Généalogique de Turny.

Ainsi, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) se poursuivent dans la diversité avec le souci de proposer des activités ludiques mais aussi formatrices.



## GOUTER DE NOËL DES ECOLES

Comme chaque veille de vacances de Noël les parents d'élèves proposent une activité pâtisserie aux élèves de l'école primaire. Laetitia Combaluzier, présidente de l'EPET (Ensemble pour les Ecoles de Turny) et deux mamans ont aidé à la préparation de gateaux marbrés, crêpes et biscuits sablés à l'aide de recettes soigneusement suivies par les enfants.

Dans l'après-midi, les parents d'élèves ont animé le goûter à l'école maternelle et à l'école primaire. L'objectif de l'association est d'être ensemble. Chaque enfant a reçu un petit paquet de chocolat, surprise de Noël d'EPET.



*La Récré*

*Chambre d'hôtes*

*15, Grande rue 89570 Turny*

*Tel. 03.86.35.06.34*

*@. alainumpapa@aol.com*

*www.la-recre-chambre-dhotes.com*





# Vie associative

## CONFERENCE CERCLE GENEALOGIQUE DE TURNY



Le Cercle généalogique de Turny a le plaisir de vous convier à sa première Conférence consacrée à la Généalogie qui se déroulera, à la salle des fêtes,

**samedi 14 mars à 15h.**

Bernard GOUDON, Généalogiste, membre de la Société généalogique de l'Yonne, Président de l'association *Bellechaume, son patrimoine, son histoire*, animera une conférence sur les recherches généalogiques.

Vous souhaitez vous lancer dans la recherche de vos ancêtres mais vous ne savez pas comment vous y prendre.

Vous avez déjà fait des recherches et vous souhaitez aller plus loin ou échanger avec d'autres passionnés, Alors cette conférence vous intéresse...

Au cours de cette rencontre, de nombreuses réponses à vos questions vous seront apportées, l'utilisation d'un logiciel de généalogie vous sera présentée, des conseils et des astuces pratiques vous seront confiés.

Bernard GOUDON sera également heureux de vous présenter le travail généalogique qu'il mène sur les Familles de Turny.

Venez passer un moment intense avec nous, autour du monde passionnant de la généalogie.

Véronique Battut  
Présidente du Cercle Généalogique de Turny

## ENSEMBLE POUR LES ECOLES DE TURNY

L'assemblée générale de l'association EPET s'est tenue le 19 septembre. De nombreux parents étaient présents. Nous avons pu élargir les échanges et aboutir à de nouvelles idées pour les activités futures.

Cette année, les Lucioles ont été avancées d'une semaine par rapport à la date annoncée dans le calendrier municipal. Nous devons être cohérents avec l'activité, en effet les enfants devaient créer leur propre calendrier « surprise ». Ils ont adoré surtout quand ils ont compris que chaque case serait remplie de petites surprises. Le compte à rebours pour Noël était lancé !

L'après-midi du 29 novembre s'est terminée par une balade nocturne illuminée par des lampions.

Nous souhaitons fortement remercier les parents venus en renfort dans l'encadrement de l'activité.

Nous vous souhaitons à tous de démarrer 2015 sous de bonnes étoiles.

L'équipe EPET

Pour tout renseignement contacter le bureau :

Combaluzier Laetitia : 03 86 43 26 51

Gallois Christelle : 03 86 43 70 26

Bolzan Florence : 06 27 35 08 21



Préparation des calendriers  
Les Lucioles

# >> Vie associative

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



### Dîner spectacle

Le samedi 25 octobre 2014, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Turny a organisé la 2<sup>ème</sup> édition de son dîner spectacle. Le succès connu en 2013 s'est renouvelé et même amplifié puisque pas moins de 105 spectateurs ont pu mêler leurs rires et applaudissements à de savoureux plats.

L'ensemble des amicalistes tient à remercier à nouveau tous les participants, mais également la Compagnie du Parapluie, sans qui ce projet ne pourrait être mené à bien.

Prenons d'ores et déjà rendez-vous le 17 octobre 2015 pour la 3<sup>ème</sup> édition de ce dîner spectacle devenu tradition.



Nous profitons également de cet encart pour vous remercier une fois de plus, turroises et turrois, pour votre accueil, votre soutien et de votre générosité lors de la traditionnelle présentation des calendriers de fin d'année.

Pierre Fray

## THEÂTRE

### La compagnie du Parapluie

Bonjour à tous,  
Vous avez été nombreux à participer au repas organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers en octobre, et les avis qui nous sont retournés nous encouragent dans notre démarche de vous proposer un deuxième spectacle annuel à cette occasion.

Pour notre part, nous avons pris beaucoup de plaisir à animer la soirée avec ces sketches variés, choisis pour vous faire rire, préparés et mis en scène avec beaucoup d'énergie.



Vous avez remarqué que la Compagnie accueille dans le groupe de très jeunes comédiennes : ainsi, Justine et Louise ont pu faire leurs premiers pas sur les planches. Elles ont été « super » mais surtout, elles ont aimé !... (N'est-ce pas le but ?) Pour notre prochain spectacle en mars, il y aura 4 nouvelles têtes : des jeunes, et notre groupe compte actuellement 21 personnes dont 11 comédiennes et 7 comédiens.



En attendant de nous revoir, il me reste à vous souhaiter au nom de toute la compagnie une très bonne année 2015.

Daniel Guillemain

**Prochaines représentations de la Compagnie du Parapluie**  
Vendredi 27, Samedi 28 et Dimanche 29 mars 2015

### Association Sportive de Turny

❖ Tous les mardis de 19h45 à 20h45 : gymnastique (hors vacances scolaires sauf pendant les vacances de février où les cours sont assurés)

❖ Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 : Yoga (hors vacances scolaires)

Présidente : Yannick PASSERA 03 86 35 00 05



# >> Vie associative

## A TOUS POINTS



Marché de Noël 2014

*A Tous Points* a repris ses activités début septembre et chacune a consacré son temps libre à la préparation du marché de Noël que nous avons décidé d'organiser et qui a eu lieu le samedi 20 décembre dans la salle des Associations. Si certains avaient estimé prématurément que cette manifestation se déroulait trop tardivement par rapport à Noël, d'autres ont eu raison d'y croire et sont venus admirer nos ouvrages qui ont remporté un vif succès, tout au long de la journée.

**Nos activités** : nous nous sommes rendues à Brévonnes au mois d'octobre dernier pour découvrir l'exposition du Club *A l'Aube du Point de Croix*.

**Réunions** : nos réunions sont fixées toutes les 3 semaines environ, le samedi après-midi de 14h à 17h. Cette année, lors de chacune des réunions planifiées, une réalisation commune sera proposée aux adhérentes (fini-tion couture ou cartonnage).

Malgré notre succès, nous devons rester vigilantes quand au nombre d'adhérentes afin que chacune ait sa place dans la salle des Associations que la Mairie de Turny nous prête gracieusement.

Je tiens à préciser, pour faire taire une rumeur persistante, que notre Association compte parmi ses adhérentes, des habitantes de la commune de Turny.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la Mairie de Turny qui fera suivre.

Le calendrier des réunions pour l'année en cours est à votre disposition en Mairie dès maintenant.

La Présidente, Valérie Mireux

## TURNY DANSE

La rentrée a eu lieu et les effectifs sont les suivants :

- ◆ Groupe des Pitchounettes animé par Domitille : 11
- ◆ Groupe des Chipies animé par Eleonore : 7
- ◆ Groupe des Mistinguettes animé par Automne et Mylène : 8
- ◆ Groupe des Pétillantes animé par Justine : 13
- ◆ Groupe des Tornades animé par Justine : 6

Les danseuses préparent activement leur 10<sup>ème</sup> gala qui aura lieu le samedi 5 juillet 2014 à Venizy et pour lequel elles vous donnent rendez-vous pour un show tout en couleur.

Les danseuses et le bureau profitent du bulletin municipal pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente, Florence De Pinho

Fête patronale à Avrolles



# >> Vie associative

## ASSOCIATION DU PATRIMOINE

En novembre dernier, nous avons organisé le loto annuel de l'association. Ce fut un succès puisque pas moins de 165 participants avaient réservé leur place avant l'ouverture des portes. A ceux-ci, il faut ajouter les arrivants du soir même. Les lots achetés ou offerts par les commerçants, artisans, particuliers de la commune ou des alentours, ont su séduire les joueurs. Rendez-vous le 21 novembre 2015 pour tous ceux qui aiment jouer ou qui veulent agréablement aider à participer aux travaux nécessaires à la sauvegarde de l'église de Turny. Encore une fois merci aux généreux donateurs qui par leurs dons ou lots permettent cette réalisation.

Pour la troisième année nous avons remis au Téléthon, la cagnotte récoltée par la partie « tirelire du Téléthon » soit 92 €.



Loto du Patrimoine, novembre 2014

Merci également aux personnes qui nous donnent des livres. A plusieurs reprises nous avons tenu avec succès un stand de vente au marché de Saint-Florentin. Nous avons également créé des cartes postales de Turny vendues à diverses occasions et disponibles à la mairie.

En 2015 notre association aura 30 ans. Les Journées du patrimoine fêteront cet anniversaire par plusieurs nouveautés. Entre autre l'exposition de peinture aura pour thème l'illustration des actions de l'association pour le patrimoine communal. Les peintres pourront donc exposer des tableaux représentant l'église (intérieur – extérieur), les lavoirs du Fays et des gueules de loup à Linant, les puits du Fays et du Saudurant ainsi que le monument aux morts. Vous pouvez obtenir tous renseignements auprès des membres de l'association.

2014 a vu l'achèvement d'actions commencées dès 2013. En effet c'est le 23 septembre que la présidente a rencontré l'entreprise Bonnet, tailleur de pierres puis le 8 février suivant l'entreprise de couverture Roy. Après examen de la promenade du clocher ils ont établi des devis que l'association a accepté de financer. La nomination d'un adjoint au patrimoine a permis un relais auprès des entreprises. Les travaux de l'entreprise Roy sont terminés et ceux de l'entreprise Bonnet seront réalisés à la belle saison. L'association s'est engagée pour un financement de 8 275 €, don accepté par le conseil municipal le 19 juin 2014. Le chèque correspondant au don pour la facture Roy a été remis à la commune lors du conseil municipal du 22 janvier 2015.

Puisqu'une nouvelle année commence, au nom des membres de l'Association du Patrimoine, je souhaite à tous qu'elle soit clémente et la meilleure possible.

La Présidente, Gisèle Corgeron



**CHAUFFAGE - CLIMATISATION**  
**ENERGIES RENOUVELABLES**

GROSSISTE SPÉCIALISÉ

89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75

E-mail : [suinot.linix@orange.fr](mailto:suinot.linix@orange.fr)



## TURNY, UNE COMMUNE SOLIDAIRE

Dans toute commune, des habitants se trouvent passagèrement ou durablement en situation de fragilité : pauvreté, maladie, handicap, personnes isolées, âgées. Bien sûr, les solidarités familiales et de voisinage s'exercent et sont essentielles. Toutefois, la municipalité est aussi concernée et active. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est mis en place dans chaque commune et se préoccupe des personnes et des familles les plus fragiles qui peuvent avoir besoin d'une aide plus soutenue de la collectivité.

### Le CCAS de Turny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de la mise en œuvre de l'action sociale de la commune. La commune a pour vocation d'assurer le bien-être social, la qualité de vie des plus démunis. Le CCAS apporte des aides et conseils à tout habitant qui le sollicite. Il vous informe et vous met en relation avec les divers organismes sociaux. L'accueil de la Mairie répond à vos questions et vous communique les coordonnées des organismes compétents.

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration du C.C.A.S., établissement public administratif communal, sont régis par les articles 138 et 140 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Maire et composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées nommées par le Maire.

Membres du CCAS de Turny : Président Stéphane Gallois, Maire - Vice-présidente Viviane Chaussin, Adjointe - Conseillers municipaux Cathy Colin, Maryvonne Crochet-Gosso, Jean-François Chollet - Personnalités qualifiées Muriel Hariot, Sophie Piat, Marie-Claude Fray, Isabelle Renault.

La subvention communale annuelle est de 5 000 €

Le CCAS de Turny prend en charge :

- Les colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans habitant Turny
- Le recensement des personnes vulnérables pour les grands froids et la canicule.
- Une part de la livraison des repas au retour d'hospitalisation.
- L'orientation des habitants vers les organismes d'aides, du Conseil Général, de la Caf.



### L'action sociale à l'échelle intercommunale

La commune de Saint Florentin apporte un soutien aux personnes en difficulté.

La Maison des Associations et de l'Information Professionnelle (MAIP) vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi). Tél. 03 86 35 31 08.

De nombreux services tiennent des permanences qui peuvent vous être utiles. Ils sont publics et gratuits et concernent

- l'accompagnement vers l'insertion et l'emploi
- l'accompagnement des familles.

### Maison de l'emploi

En lien avec la Maison de l'emploi et de la formation de l'Auxerrois et Pôle emploi, la Maison de l'emploi de Saint Florentin vous propose des aides et un soutien pour la recherche d'un emploi ou préparer votre évolution professionnelle.

Un conseiller vous accueille Bureau 109 - 1<sup>er</sup> étage mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 (vendredi 16h)

Tél. 03 86 56 26 57

Une cyber base emploi vous permet l'accès à un espace informatique avec l'aide d'une animatrice.

### Mission Locale

Accompagnement de tous les jeunes tout au long de leurs parcours jusqu'à l'emploi durable et leur autonomie sociale.

Mission locale du Jovinien  
25, rue Gabriel Cordier 89400  
Migennes Tél. : 03 86 80 00 67  
Permanence à la MAIP de Saint Florentin Bureau 102 - 1<sup>er</sup> étage - du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30 (vendredi 16h)  
Fermé le mardi 03 86 35 04 11.  
Sur rendez-vous.

# >> Vie sociale



## Permanence de la **Caisse allocations familiales (CAF)**

Bureau 104bis - 1<sup>er</sup> étage de la MAIP  
Saint Florentin  
Le jeudi de 9h45 à 11h30 sans rendez-vous.



## Permanence de la **Caisse primaire de l'assurance maladie (CPAM)**

Bureau 104bis - 1<sup>er</sup> étage MAIP  
Saint Florentin  
Le mercredi 9h00-11h30 sans rendez-vous

**Accueil du jeune enfant  
crèche et halte-garderie  
Pomme d'Api  
(25 places)  
Rue des eaux bues  
89770 Chailley Tél 03 86 56 20 78**

## **Centre d'action médico social**

(logement, aide à la gestion du budget, accompagnement dans le cadre d'un surendettement, démarches administratives, droits sociaux, difficultés personnelles...) 60 rue Emile Zola 89400 Migennes 03 86 92 08 00. Rendez-vous possible avec une Assistante sociale à la MAIP de Saint Florentin

Bureaux 303, 306, 310 - 3<sup>ème</sup> étage  
Tél. 03 86 92 08 00. Sur rendez-vous.

## **Centre de Planification Familiale**

C'est un lieu d'écoute et de conseil qui permet de s'informer, en toute confidentialité, sur les thèmes de la contraception (prescription et suivi), les infections sexuellement transmissibles (test de dépistage), les relations amoureuses, le désir d'enfant, l'accompagnement de la grossesse (maternité, paternité), d'obtenir des conseils conjugaux et familiaux, la délivrance de la pilule du lendemain, de préservatifs, d'être aidée et soutenue dans les démarches en vue d'une IVG (intervention volontaire de grossesse). Dans les centres de planification et d'éducation familiale, la confidentialité des mineures est assurée et les consultations médicales et la délivrance de contraceptifs sont gratuites.

Bureau 307 - 3<sup>ème</sup> étage MAIP Saint Florentin. Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois - Conseillère conjugale le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois Tél. 06 86.48.07.69. Sur rendez-vous.

## **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**

Les personnels médico-sociaux (médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, conseillères conjugales) assurent des actions de prévention prénatales et postnatales, la promotion et la protection de la santé de la mère et de l'enfant. Les consultations médicales de prévention, où sont pratiquées les vaccinations, accueillent les enfants jusqu'à 6 ans. Des bilans de santé sont assurés en école maternelle pour les enfants entre 3 et 4 ans : dépistages auditifs, visuels, de langage, et bilans médicaux.



Par ailleurs, le service de PMI participe au dispositif départemental de Protection de l'Enfance en danger ou en risque.

Sages-femmes de PMI à votre disposition :  
Unité territoriale du Jovinien-Migennois  
60 rue Emile Zola 89400 Migennes  
Tél 03 86 92 08 00

Consultation de nourrissons :  
MAIP Saint Florentin - Bureaux 301 et 302  
3<sup>ème</sup> étage Tél. 03 86 92 08 00.

Sur rendez-vous.



# >> Vie sociale

## Union Départementale d'Aide aux Familles Réseau d'écoute et d'aide aux familles (REAF)

Mardi et jeudi 9h - 12h.

Sur rendez-vous.

MAIP Saint Florentin.

Tél. 03 86 42 29 65 ou

03.86.63.34.93

aux horaires de permanences.

## L'aide à domicile

Les services d'aide à domicile sont confiés par le Conseil Général à l'association du service à domicile **ADMR**. L'objectif est de concourir au maintien à domicile et d'accompagner les personnes âgées de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap ou celles de retour d'une hospitalisation en vue de leur apporter une aide pour les tâches ménagères courantes, l'habillage, l'aide à la toilette, la préparation de vos repas, vos déplacements...

Quel que soit le service, une aide à domicile qualifiée intervient dans le respect de la personne, de ses droits fondamentaux (intimité, choix de vie...), de ses biens et de son espace de vie.

Ces services sont payants. Vous bénéficiez d'une réduction ou crédit

d'impôt de 50 % des sommes versées. Les chèques emploi universel (CESU) sont acceptés.

Selon certains critères (degré d'autonomie, âge, ressources...), vous pouvez obtenir une aide financière par le Conseil Général ou votre caisse de retraite. L'ADMR peut vous accompagner pour constituer le dossier de demande de prise en charge.

**ADMR locale du secteur de Turny** – 1, place de la Mairie - 89770 Chailley- 03 86 35 30 88

Permanences Lundi, mardi et jeudi 8h-12h et 13h-16h30 Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Services proposés par l'ADMR du secteur de Turny : Aide à la vie quotidienne (repas, courses, aide à la toilette, aide à la mobilité) - Entretien du cadre de vie (ménage, entretien du linge, repassage) - Téléassistance 24h/24

Pour faire face en cas de chute, de malaise, d'anxiété ou pour tout besoin d'aide, la téléassistance est un service simple qui permet aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité. Grâce à un médaillon ou à un bracelet, vous êtes relié 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à un plateau d'écoute. L'abonnement de téléassistance fixe peut être pris en charge partiellement ou totalement par le Conseil Général, votre caisse de retraite, votre mutuelle. L'ADMR peut vous accompagner pour constituer le dossier de demande de prise en charge.

## Le soutien aux personnes handicapées

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est gérée par le Conseil Général. Elle constitue pour les personnes handicapées un lieu unique d'information et d'orientation, afin de faciliter leurs démarches. Elle étudie les demandes de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RTQH), de prestation de compensation du handicap (PCH), l'allocation adulte handicapé (AAH), les cartes d'invalidité, de priorité, et la carte européenne de stationnement, l'allocation d'éducation d'enfant handicapé, la scolarisation en milieu ordinaire, les auxiliaires de vie scolaire (AVS), et la scolarisation en milieu spécialisé.

Contact : MDPH10, route de Saint-Georges 89000 Perrigny

Tél. 03 86 72 89 72

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Permanence pour les personnes sourdes : tous les jours

sauf le mardi de 13h30 à 15h30 Site Internet : [www.mdph89.fr](http://www.mdph89.fr)

Relais MDPH du Jovinien - Locaux de la PMI, Hôpital de Joigny "Rez-de-chaussée de l'hôpital", 3, quai de l'Hôpital, BP 229 - 89306 Joigny Tél. : 03 86 72 89 72 Permanence tous les mardis de 14h à 17h.

Les élus de la Communauté de Communes du Florentinois se penchent sur la création et la gestion d'un service de portage des repas à domicile à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015.

## France Alzheimer 89

L'association France Alzheimer 89 est une association de familles concernées par la maladie d'Alzheimer, soutenue par des professionnels. Sa tâche principale est d'aider les malades et leurs proches à vivre avec la maladie et à faire face à ses conséquences.

Alzheimer 89 - 38 Rue des Mésanges  
89470 MONETEAU

Tél. 03 86 48 27 69

[imer89@yahoo.fr](mailto:imer89@yahoo.fr)

Cathy Colin  
Membre du CCAS

# >> Agenda

Chaque lundi : ramassage des ordures ménagères (à sortir la veille)

Le mardi tous les 15 jours : ramassage sacs jaunes - tri (à sortir la veille)

Dimanche 8 février : sortie *La belle Hélène* au Théâtre de Troyes

Samedi 21 février : vacances scolaires jusqu'au dimanche 8 mars

Samedi 14 mars : conférence du Cercle Généalogique de Turny 15h salle des associations

Jeudi 19 mars : cérémonie au monument aux morts à 11 h

27-28-29 mars : spectacle de théâtre Compagnie du Parapluie

Dimanche 29 mars : changement d'heure (+ 1h)

Dimanche 19 avril : Marché de printemps (EPET)

Samedi 25 avril : vacances scolaires jusqu'au dimanche 10 mai

Vendredi 8 mai : cérémonie au monument aux mort à 11 h

16-17 mai : fête patronale

23-24-25 mai : Exposition artistes du Fays



Cet autocollant est à votre disposition à la mairie si vous souhaitez recevoir les informations communales par mail (hors bulletin municipal qui continue à être distribué dans vos boîtes à lettres).



## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'hiver déchetterie (novembre à mars)

Lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi 9h - 12h et 14h - 17h

### Concessions dans le cimetière

Traditionnelle

❖ perpétuelle 300 € ❖ trentenaire 100 €

❖ cinquantenaire 200 €

Cinéraire

❖ perpétuelle 150 € ❖ trentenaire 50 €

❖ cinquantenaire 100 €

### Location salle des fêtes (forfait 48 h)

Locataires habitant la commune

❖ Grande salle 190 €

❖ Petite salle 70 €

Locataires extérieurs à la commune

❖ Grande salle 300 €

❖ Petite salle 100 €

Caution

❖ Grande salle 500 €

❖ Petite salle 80 €

### Location chaises, bancs et tables (forfait de 5 jours)

Chaise 0,50 €

Banc 0,60 €

Table 1,20 €

Tarifs en vigueur à ce jour